

ACP « Résidence Le Centaure »
Rue de Montigny, 31
6000 CHARLEROI

n° d'entreprise : **0888.138.829**
Fonds de roulement : BE64 0689 5263 9552
Fonds de réserve : BE22 0882 9718 4147

KIMMO
Route de philippeville, 154
6010 COUILLET

Mont-sur-Marchienne, le 25 mars 2026

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 06 février concernant le transfert de propriété du lot REZD au sein de la résidence « Centaure » à CHARLEROI, propriété de _____ ; voici les renseignements concernant le § 1 ;

1°) Au dernier extrait de compte encodé dans notre comptabilité, le 24 mars 2026, le montant du fonds de roulement s'élève à 6.923,82 EUR. Le solde du compte courant est de 38.309,10 EUR (cf. annexe 1). Le fonds de réserve s'élève à 5.707,71 EUR. Le solde du compte épargne est de 7.443,66 EUR (cf. annexe 2)

2°) A ce jour, la personne est favorable d'un montant de 0,00 EUR qui se justifie par l'état de compte en annexe 3.

3°) À ce jour, l'assemblée générale 2026 n'ayant pas encore eu lieu, aucun nouvel appel de fonds n'a été voté. Par conséquent, pour l'exercice en cours et pour le lot concerné, aucun montant n'a été appelé à ce jour.

4°) A ce jour, il n'existe aucune procédure judiciaire liée à l'association des copropriétaires.

5°) Nous vous joignons les procès-verbaux des assemblées générales des copropriétaires des trois dernières années en annexe 4, ainsi que les deux derniers décomptes individuels en annexe 5.

6°) Vous trouverez en annexe 6, le dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires dont l'exercice se clôture au 31-12-2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

GI CONSULT,
LEMAIRE Dorian
071/14.39.12